

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 531 /JUST.

Objet:

Aff. HAMED BIN SAID  
P.V. 216/Kirsch..-

Astrida, le 8 mars 1951.-



Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

Comme suite à votre n° 2917/RMP.956/VH. du  
1er décembre 1950, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en  
annexe mon P.V. n° 220.

Malgré plusieurs rappels, Hamed bin Said, ne paie  
pas l'amende transactionnelle lui proposée.

Je doute fort que l'intéressé puisse s'acquitter  
de cette amende car il est ciblé de dettes.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I .